

# Étude sur les retombées économiques des événements d'entreprises et d'institutions



Publié le 31/01/2019

Cette étude vise à soutenir la compétitivité et l'attractivité de la France dans la filière rencontres d'affaires et événementiel, en améliorant la connaissance sur les événements d'entreprises et d'institutions à travers leur recensement, la mesure de leur poids économique et de leurs retombées économiques et sociales pour les territoires.

Action prioritaire du contrat de filière (« action immédiate C »), dans la continuité des études partenariales menées dans le passé sur l'impact économique des foires, salons et congrès, l'étude sur les retombées économiques des événements d'entreprise et d'institution est co-financée par les 2 ministères de tutelle le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et le ministère de l'Économie et des finances, Atout France, la banque des territoires – groupe Caisse des Dépôts, Office du Tourisme et des Congrès de Paris, LÉVÈNEMENT et UNIMEV.

Cette étude a de multiple objectifs :

- Recenser les lieux événementiels et les événements d'entreprise et d'institution
- Mesurer le poids de ce segment du marché des rencontres professionnelles en termes de chiffre d'affaires généré et de retombées économiques et d'emploi
- Disposer d'une matrice permettant aux co-financeurs de réaliser une analyse par événement et par la suite la mise à jour des résultats
- Formuler et hiérarchiser des recommandations pour améliorer la connaissance du poids et de l'importance du segment des événements d'entreprise et d'institution et pour communiquer dessus de manière à le valoriser

Le cahier des charges a été lancé début novembre et la décision a été prise fin décembre après audition et analyse des dossiers. Le groupement EY / Institut CSA a été choisi collectivement par le comité de pilotage composé de l'ensemble des co-financeurs de l'étude. Le lancement de l'étude a eu lieu le 4 février lors de la première réunion de cadrage pour 9 mois de travail.